

Appel à candidatures pour le recrutement de personnels détachés sur des fonctions d'encadrement du 1er degré à la rentrée 2025

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger lance un appel à candidatures pour le recrutement sur des postes **de direction d'école** restants à pourvoir à la rentrée 2025.

Préambule

Les personnels détachés sur des fonctions d'encadrement ou de formation du premier degré sont **titulaires de l'Éducation nationale** et seront en position de détachement sur contrat à l'AEFE.

Pour postuler, les candidats doivent :

- Être titulaire dans le corps considéré.
- Justifier au minimum de **deux ans de services effectifs** en qualité de titulaire en France.
- Se trouver dans l'une des situations administratives suivantes : en position d'activité, de congé parental, de disponibilité ou de détachement en France ou à l'étranger.

Les candidates ou candidats pourront se reporter à la note de service parue au **BOEN n°32 du 28 août 2024** concernant les conditions générales de candidature.

L'activité des établissements français à l'étranger s'inscrit dans la politique culturelle, éducative et de coopération menée par la France sous l'autorité de l'ambassadeur dans le pays hôte. Les personnels enseignants sont recrutés par la Directrice Générale de l'AEFE pour contribuer, par leurs actions concrètes, initiatives et propositions, à la qualité et à la conformité de l'enseignement dispensé, au bon fonctionnement des établissements et au rayonnement de la langue et de la culture française. Leurs missions sont précisées dans une lettre de mission jointe à leur contrat. Les professeurs détachés sur des fonctions d'encadrement ou de formation sont recrutés après avis de la commission paritaire centrale compétente sur des contrats d'une période de trois ans, renouvelables par reconduction expresse pour deux périodes d'un an.

- L'implantation géographique de l'établissement, la diversité des élèves, de la communauté éducative et des missions de l'enseignement français à l'étranger ainsi que les fonctions exercées enrichissent le métier d'enseignant et créent des contraintes spécifiques.
- En raison de sa position, la personne recrutée est considérée comme une représentante ou un représentant de la France et de sa culture, aussi bien que de son savoir-faire en matière d'éducation. Ses actes et ses propos seront ainsi susceptibles de prendre une signification et d'avoir un retentissement dépassant la simple expression d'un individu.
- L'attention du directeur ou de la directrice est appelée sur la spécificité des établissements français à l'étranger qui accueillent des élèves français et des élèves étrangers dont la langue française n'est pas toujours la langue maternelle et doit mesurer avec soin les caractères originaux de son établissement d'affectation et les prendre en considération.

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr

Les postes de directeurs ou directrices d'école :

Sont ouverts en priorité à des instituteurs/institutrices ou professeures des écoles/professeurs des écoles exerçant actuellement des fonctions de direction.

La personne recrutée doit pouvoir justifier d'une expérience réussie dans la fonction d'au moins trois ans (année de candidature incluse) et d'une liste d'aptitude à la direction d'école en cours de validité.

Sont exigées par ailleurs une bonne maîtrise de l'outil informatique et éventuellement d'une capacité à s'exprimer couramment dans une langue étrangère.

Elle assure sous l'autorité du chef d'établissement:

- la gestion administrative et pédagogique de l'école primaire ;
- la coordination et l'animation pédagogiques de l'équipe enseignante ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'école, dans un souci d'articulation avec le projet d'établissement lorsque l'école est intégrée à un établissement du second degré.

En outre, dans le contexte spécifique d'un établissement français à l'étranger, la personne recrutée participe à :

- l'élaboration du plan de formation continue des personnels de la zone de rattachement, (notamment dans le cadre du séminaire annuel des chefs d'établissement et des directeurs d'école) ;
- la mise en œuvre du Plan de formation continue des personnels dans le cadre de son école voire dans le cadre élargi de la zone de rattachement ;
- l'encadrement et l'animation d'actions de formation au bénéfice de personnels de droit local.

Elle exerce sa mission sous le contrôle pédagogique de l'inspecteur de l'éducation nationale de la zone de rattachement.

Lorsque l'école est intégrée à un établissement du second degré, elle est placée sous l'autorité directe du chef d'établissement, seul responsable de l'établissement. Elle est membre de l'équipe de direction.

Dans les autres cas, elle peut être amenée à faire fonction de chef d'établissement, lorsque l'offre de formation s'étend à des classes du second degré avec tout ou partie de l'enseignement placé sous la tutelle du CNED. Elle est alors associée à la gestion financière de l'établissement (dans les limites prévues par les statuts de l'association gestionnaire et par la convention passée entre cette dernière et l'AEFE, pour ce qui concerne les établissements conventionnés) ce qui la conduit à travailler en relation étroite avec l'instance gestionnaire de l'établissement.

Ces postes sont soumis à un entretien préalable.

N° 11193 – ALLEMAGNE

Une directrice ou un directeur d'école faisant fonction de chef(fe) d'établissement pour l'École élémentaire franco-allemande de Stuttgart (établissement en gestion directe de l'AEFE) et pour l'École maternelle bilingue franco-allemande de Stuttgart (établissement conventionné avec l'AEFE).

La personne recrutée sera chargée de la direction :

- des classes de maternelle sur l'école maternelle franco-allemande : 4 classes sur les niveaux homologués soit 91 élèves à la rentrée 2023
- des classes de l'élémentaire sur l'école élémentaire franco-allemande : 8 classes sur les niveaux homologués soit 146 élèves à la rentrée 2023

Il est attendu qu'elle/il fédère les équipes au service d'une école toujours plus inclusive, en mobilisant les ressources à sa disposition, tout en levant ou contournant autant que possible, les freins et obstacles qui en compromettent la mise en œuvre.

Impliquée dans la gestion des ressources humaines (4 personnels d'enseignement détachés et 6 personnels en contrat local sur l'école élémentaire, 1 personnel détaché et 16 personnels en contrat local sur l'école maternelle), la personne recrutée participera aux recrutements des personnels détachés en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplômée, apte à animer et diriger une équipe, elle/il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra de développer ou d'initier. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes. Cela se traduit par le dialogue avec les autres établissements publics (en priorité les lycées labellisés France Education) pour la continuité scolaire vers le secondaire.

Elle/il participe également à l'élaboration du plan de formation continue des personnels (PRF) de la zone de rattachement, à la mise en œuvre de ce dernier dans ses écoles, voire dans le cadre élargi de la Zone Europe Centrale et Orientale (ZECO). Elle/il assurera également l'accompagnement et l'encadrement des formations des personnels de droit local dont les néo-recrutés. Raison pour laquelle priorité sera donnée à une personne titulaire du CAFIMF/CAFIPEMF.

Une familiarité avec les environnements numériques de travail et les outils de la FOAD (M@gistère notamment) est fortement recommandée. Un intérêt pour le développement d'une compétence plurilingue voire une expérience de la mise en œuvre de dispositifs linguistiques dédiés, y compris en matière d'accueil d'élèves allophones seraient particulièrement appréciées.

Au sein de l'école maternelle conventionnée avec l'AEFE, elle/il devra développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec l'organisme gestionnaire de l'établissement.

Ce poste exige une grande disponibilité ainsi qu'un sens aigu des relations humaines.

Expérience indispensable et récente d'une direction d'école d'au moins 8 classes.

Une expérience dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes est souhaitable.

Décharge totale d'enseignement.

Maîtrise de l'allemand indispensable (à minima, niveau B2).

Poste non logé à pourvoir au 01/09/2025

Scolarisation : E.

Procédure

- **Du lundi 17 au lundi 31 mars 2025 (à minuit heure de Paris)**

Les candidats saisiront et imprimeront leur dossier de candidature sur le module de saisie dédié.

Les candidates et candidats ayant déjà constitué un dossier en septembre 2024 et souhaitant candidater à nouveau devront ressaisir et imprimer un dossier (en choisissant de nouveaux identifiant et mot de passe). Une nouvelle lettre de motivation devra être jointe à ce dossier, ainsi que les pièces justificatives non fournies en septembre.

- **Pour le mercredi 2 avril 2025**

Les candidats transmettront au bureau du recrutement de la DRH un exemplaire du dossier, complété et accompagné des pièces justificatives sous format PDF, via le site France Transfert francetransfert.numerique.gouv.fr (sans les avis hiérarchiques) à recrut1degdirform.aefe@diplomatie.gouv.fr

Tous les candidats transmettront simultanément le dossier original à leurs supérieurs hiérarchiques pour avis.

- **Pour le lundi 14 avril 2025 dernier délai**

Les rectorats ou ambassades transmettront uniquement la dernière page du dossier revêtue des avis hiérarchiques par courriel à recrut1degdirform.aefe@diplomatie.gouv.fr

- **A réception de leur dossier par le bureau du recrutement de la DRH de l'AEFE, les candidats recevront un courrier électronique leur confirmant l'enregistrement de leur candidature.**

Les modalités d'entretien – prévus début mai - seront communiquées ultérieurement aux candidats sélectionnés.

En cas de difficulté, il est recommandé aux candidats de prendre contact avec le bureau du recrutement de l'AEFE – Direction des ressources humaines à Nantes par courriel à recrut1degdirform.aefe@diplomatie.gouv.fr